



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Entrée exceptionnelle dans les collections nationales

Discours de Bruno Le Maire,

ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance

Musée Picasso

Lundi 20 septembre 2021

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bonjour à tous,

Vous savez, dans une journée de ministre, Roselyne Bachelot sait cela par cœur, le moment fatidique, c'est le matin, quand vous découvrez votre emploi du temps de la journée et en règle générale, vous voyez beaucoup de choses qui vous ennuiant : préparation du projet de loi de finances, réunion avec la Commission des finances, de l'Assemblée, du Sénat. Je le dis avec la liberté de celui qui occupe ce poste depuis maintenant près de cinq ans.

Puis il y a une petite éclaircie sur votre emploi du temps, une espèce de petit rayon de soleil. Il y en a toujours au moins une dans la journée et celle d'aujourd'hui, c'est évidemment la dation Picasso en présence et en compagnie de mon amie Roselyne Bachelot, ministre de la Culture.

Je voudrais d'abord avoir un mot pour la famille Picasso, chargée de transmettre toutes mes amitiés à Maya Ruiz-Picasso et tous mes remerciements également pour ce geste sur lequel j'aurai l'occasion de revenir et qui va enrichir considérablement les collections du musée.

Je voudrais également avoir un mot très amical pour celui qui a dirigé ce musée pendant plus de sept ans, qui va occuper maintenant légitimement des fonctions encore plus importantes, si je puis dire, dans le monde de la culture. Cher Laurent, je suis très heureux du poste que tu vas occuper, la reconnaissance de ce que tu as fait ici. Il y a des amis de trente ans. Laurent parlait de lycée mais la réalité c'est que nous nous connaissons depuis l'école primaire. Laurent est un ami depuis quarante-cinq ans et cela me fait plaisir de voir son parcours culturel au service de la France qui se poursuit.

Roselyne a indiqué que la collection que nous allons découvrir aujourd'hui est d'une exceptionnelle importance puisque Pablo Picasso est lui-même l'auteur du mythe de ses œuvres. Roselyne les a citées. Je ne reviendrai pas dessus, mais c'est intéressant de voir à quel point nous retrouvons dans ses œuvres le portrait d'Emilie Marguerite, la Vénus du gaz, la statuette polynésienne qui appartenait à la collection personnelle de Pablo Picasso.

Dans le fond, un petit résumé de la France et dans un moment où la tendance est plutôt au repli sur soi, à l'affirmation d'une culture française étriquée, petite, fermée, hostile, cela fait du bien de se rappeler que la culture française est l'inverse de tout cela, elle est universelle, elle est ouverte sur le monde. Elle va effectivement jusqu'aux confins de l'océan Pacifique. Elle inclut toutes les cultures européennes absolument sans exception.

La France est une nation ouverte et la culture française est grande et ouverte. Lorsqu'elle a conscience de sa culture et de la force de sa culture, la France peut résister à tous les vents mauvais, notamment ceux de la fermeture, et à tous ceux qui ne cessent de plaider depuis quelques semaines, quelques mois et qui le feront encore plus à l'approche de l'élection présidentielle pour la fermeture de la France.

Je voudrais simplement leur poser cette question que serait la France sans l'Espagnol Pablo Picasso ?

Que serait la France sans ces artistes étrangers qui sont venus trouver refuge et qui ont apporté plus que leur talent, leur génie ?

Ces collections viendront donc compléter les collections du musée. Je pense qu'elles sont une excellente occasion d'enrichir le patrimoine culturel français.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DES FINANCES ET DE LA RELANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

C'est la troisième dation de la famille Picasso à l'État et une fois encore, je veux dire aux représentants de la famille qui sont présents ici, aux petits-enfants de Pablo Picasso, à quel point c'est un honneur pour nous d'accueillir ses œuvres et à quel point l'État français, la nation française vous en est reconnaissante.

J'ai juste une question à vous poser qui me taraude depuis plusieurs années parce qu'évidemment pour qu'une dation ait de la valeur, il faut que l'artiste lui-même ait de la valeur, il faut connaître le prix. Pardon de reprendre mon costume de ministre des Finances et je raconte très souvent cette anecdote de Picasso à des ministres de l'Éducation et cela m'a toujours beaucoup frappé. Je voudrais savoir si elle est authentique ou apocryphe. Vous me le direz après mon intervention.

Pablo Picasso se rend un jour à la Colombe d'Or, à Saint-Paul-de-Vence, c'est juste pour signaler d'un point de vue financier la valeur de Picasso que Laurent Le Bon connaît bien. Il va dîner à La Colombe d'Or. Il y a évidemment 10, 12 ou 20 amis, il ne va pas tout seul dîner à La Colombe d'Or. A la fin, pas de chance, il n'y a personne pour payer la note. Alors on est très embêté, on fait venir le restaurateur, et le restaurateur dit à Pablo Picasso « Écoutez, il n'y a pas de problème, vous me faites juste un tout petit dessin sur la nappe et je me contenterai du petit dessin sur la nappe. » Pablo Picasso fait rapidement un petit dessin sur la nappe, le restaurateur un peu gêné lui dit « Mais Monsieur Picasso, est-ce que vous pourriez signer le dessin ? » Et là Pablo Picasso répond « Écoutez, je paye le repas, je n'achète pas le restaurant. » C'est dire la valeur des œuvres de Pablo Picasso. Vous me direz si c'est authentique, oui ou non.

Cette dation est aussi l'occasion, en reprenant une fois encore ma casquette de ministre des Finances, de valoriser cet excellent dispositif que constitue la dation. Il a été inventé par un autre génie culturel français, André Malraux. Il a été mis en place par l'une des lois Malraux en décembre 1968.

C'est un moyen très français, c'est-à-dire très original, de valoriser le patrimoine et de permettre à ceux qui en ont la possibilité de payer certains impôts : les droits de mutation à titre gratuit, l'impôt sur la fortune immobilière, le droit au partage, tous sujets que connaît parfaitement l'excellent directeur général des finances publiques, Jérôme Fournel, que je salue au passage.

Tout cela se passe par la remise à l'État d'œuvres d'art, de livres, d'objets de collection, de documents, de tout objet de haute valeur artistique qui permettent en lieu et place de payer ses impôts, d'enrichir les collections du patrimoine français. C'est quelque chose qui est bénéfique à tout le monde. C'est évidemment bénéfique à tous ceux qui peuvent éviter par ce moyen de payer l'impôt, elle offre aux Français un mode de paiement en nature et elle permet au patrimoine français de s'enrichir.

Les seuls qui ne sont pas contents, Roselyne l'a rappelé, c'est évidemment le budget de l'État. C'est vrai que ce n'est pas une décision si simple à prendre parce que vous avez le choix entre un bénéfice immédiat, quelques dizaines ou parfois quelques centaines de millions d'euros qui tombent dans les caisses de l'État, ou un gain perpétuel pour la nation.

Entre un bénéfice de court terme pour le budget de l'État et un bénéfice pour la nation, chère Roselyne tu le sais bien, je n'hésite jamais, mieux vaut une œuvre éternelle que de l'argent qui file entre les doigts. Le choix était donc facile à faire. De toute façon, Roselyne, comme très souvent, ne m'aurait pas laissé le choix et elle aurait imposé ce choix qui était le seul judicieux pour la nation française.



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tout cela permet donc de contribuer à l'enrichissement des collections publiques. Ce système-là, je le dis au passage, a permis d'enrichir considérablement le patrimoine français avec des œuvres littéraires, des manuscrits, des archives, des bandes dessinées qui gagnent de plus en plus de valeur, des pièces archéologiques, des pièces d'art premier, des photographies. Elles permettent donc de transmettre à l'Etat les fonds artistiques et littéraires de très grande beauté.

Je veux donc saluer les membres de la commission d'évaluation qui sont parmi nous, dont le rôle a été central, qui se prononce, je tiens à le dire, en toute indépendance sur la valeur des œuvres d'art et sur l'intérêt artistique des œuvres qui sont proposées.

Après, Roselyne et moi avons juste à trancher. Comme ministre des Finances, j'ai juste à décider entre la remise d'une somme pour le budget de l'Etat et, une fois encore, la transmission d'œuvres pour le patrimoine national. Cependant je tiens à rappeler l'indépendance totale de l'évaluation des œuvres et de la qualité artistique de ces œuvres.

Voilà, je ne serai pas plus long. Je veux juste vous dire que c'est avec beaucoup d'émotion que je participe à cette dation aujourd'hui.

Je veux remercier Roselyne qui m'a permis d'y participer, remercier Laurent Le Bon, remercier la famille Picasso. Rien que de prononcer le nom de Picasso, c'est vous dire toute l'émotion qui est la mienne aujourd'hui et toute la reconnaissance de la nation française.

Merci à tous.